Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa
N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Restructuration du site FRANCE METAUX à Audincourt : modification d'une établissement ICPE existant soumis à autorisation (rubriques 2718/2713/2791/2560)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom | Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale : FRANCE METAUX

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale : Monsieur Jean ROGER - Président

RCS / SIRET : 3 3 2 9 4 4 3 4 7 0 0 0 1 9 | Forme juridique : Société par Actions Simplifiée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie *(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)*
1.a)	Modification d'un établissement existant soumis à autorisation au titre des ICPE : - la modification étant à elle seule soumise à autorisation (+10 tonnes rubrique 2718)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Restructuration du site FRANCE METAUX d'Audincourt, établissement existant soumis à autorisation au titre des ICPE :
- augmentation de la capacité autorisée en rubrique 2718 (stockage déchets dangereux +10 tonnes)
- actualisation du classement de l'établissement pour les autres activités classées ICPE exercées sur site
- modification du périmètre de l'établissement du fait d'acquisitions et cessions foncières
- travaux de voiries et réseaux
- travaux de construction et de rénovation de bâtiments existants

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Restructuration du site FRANCE METAUX existant permettant la rénovation des bâtiments et la réorganisation des activités sur site.
Actualisation de la situation administrative de l'établissement au titre de la réglementation ICPE.
Permettre par des cessions et acquisitions foncières entre l'exploitant et la ville d'Audincourt, la réalisation d'une opération de restructuration de l'entrée de ville d'Audincourt portée par la commune.
Permettre de consolider et pérenniser sur site les activités de la société FRANCE METAUX.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Travaux projetés :
- réfection de toitures sur bâtiments existants
- rénovation de façades de bâtiments existants
- reconstruction d'un bâtiment effondré en 1986
- construction de murs séparatifs entre le site ICPE et les parcelles voisines
- recouvrement des sols actuellement non revêtus
- rénovation des revêtements existants en état dégradé
- création / restructuration du réseau d'assainissement pluvial du site

Lors de ces travaux, les activités existantes sur site seront progressivement déplacées à l'intérieur du site afin de libérer successivement les emprises nécessaires au déroulement du chantier.
En fin de travaux, toutes les activités seront relocalisées conformément à la description fournies dans le document de présentation du projet joint en annexe au présent formulaire. Cette réorganisation permettra enfin la cession à la ville d'Audincourt de terrains actuellement intégrés au site, nécessaires à la réalisation de son opération de restructuration de son entrée de ville.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

A terme, la société FRANCE METAUX exercera les activités suivantes.
- transit, regroupement de déchets dangereux (batteries), activité existante soumise à autorisation rub. 2718 des ICPE (35 tonnes)
- transit, regroupement, tri de métaux, activité existante soumise à Enregistrement rub. 2713 des ICPE (7040 m²)
- travail mécanique des métaux, activité existante soumise à Déclaration rub. 2560 des ICPE (218 kW)
- traitement de déchets non dangereux (broyage de câbles), activité existante soumise à Déclaration rub. 2791 des ICPE (4t/jour)
- transit, regroupement de déchets non dangereux (DIB) et déchets d'équipements électriques et électroniques, activités non classées rub. 2711 / 2714 / 2716 des ICPE

Les activités sur site en situation future sont précisées en détail, ainsi que le classement ICPE associé, dans le document de présentation du projet joint en annexe du présent formulaire.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Modification de la superficie totale du site FRANCE METAUX	+0,15 ha
- Augmentation de la capacité autorisée rubrique ICPE 2718	+10 tonnes
- Modification de la surface dédiée à l'activité enregistrée existante rubrique ICPE 2713	-1960 m²
- Augmentation de la capacité déclarée rubrique ICPE 2791	+2 tonnes/jour
- Modification de capacité déclarée rubrique ICPE 2560	-116 kW
- Déclassement de l'activité déclarée existante rubrique 2716	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Site FRANCE METAUX
14 rue du Four Martin
25400 AUDINCOURT

Réf. cadastrales (situation future) :
Section AD, parcelles n°
- 82 (partiellement)
- 243
- 269 (partiellement)
- 278
- 281
- 359
- 382 (partiellement)

Coordonnées géographiques[1] **Long.** 06°49'49"E **Lat.** 47°29'11"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : **Long.** __°__'__"__ **Lat.** __°__'__"__
Point d'arrivée : **Long.** __°__'__"__ **Lat.** __°__'__"__
Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? **Oui** ☒ **Non** ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui** ☐ **Non** ☒

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Composantes du projet : voir points 4.1 à 4.5 ci-avant.
Date d'autorisation du projet = antériorité de l'établissement FRANCE METAUX au titre de la réglementation des ICPE :
- arrêté préfectoral n°70/1D/2/n°398 du 23/01/1970

1 Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.
Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	Plan de Prévention du Bruit de Pays de Montbéliard Agglomération du 19/12/2013. Une nouvelle version du plan est en cours d'élaboration (consultation du public prévue courant 2020).
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☒	☐	Eglise de l'Immaculée Conception d'Audincourt, classée au titre des Monuments historique, située à environ 100 m à l'Est du site de projet
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	- PPRI du Doubs et de l'Allan dans le pays de Montbéliard et du Rupt à Bart approuvé le 27 mai 2005 - PPRI du Gland approuvé le 05/10/2018
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☒	☐	- Site référencé BASOL n°25.0073 "FRANCE METAUX" - site référencé BASIAS n°FRC2500094 "Etablissements France Métaux"
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	**Oui**	**Non**	**Lequel et à quelle distance ?**
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? *Appréciez sommairement l'impact potentiel*
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Pas de modification par rapport à la situation actuelle du site
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	RAS
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	RAS
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	RAS
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	RAS
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	RAS

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	RAS
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	RAS
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	RAS
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	L'extrémité Nord du site (parcelle 359 et partiellement parcelles 243 et 278) est concernée par la zone "bleu clair" du PPRI du Doubs et de l'Allan dans le pays de Montbéliard (d'après zonage réglementaire du PPRI). En situation actuelle ces surfaces sont déjà exploitées dans le cadre des activités de la société FRANCE METAUX. Le projet n'y apporte aucune modification.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	RAS
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☐	☒	Pas de modification par rapport à la situation actuelle du site
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒ ☐	☐ ☒	Le projet inclut la mise en service sur site d'un nouveau pré-broyeur à câbles qui sera à l'origine d'émissions sonores. Vu l'implantation de cet équipement à l'intérieur d'un bâtiment et les émissions sonores déjà existantes sur site, le projet n'aura pas d'effet significatif sur les nuisances acoustique actuelles du site.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	RAS
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	RAS
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	RAS
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	RAS
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	Du fait de l'imperméabilisation sur site de surfaces actuellement non revêtues et de la restructuration des réseaux d'assainissement pluvial du site, le projet induira le rejet de nouveaux effluents dans le réseau d'assainissement public du secteur. Ces effluents seront exclusivement des eaux pluviales. Toutes les eaux pluviales susceptibles d'être souillées (eaux de voiries) seront traitées par débourbeur / séparateur à hydrocarbures avant rejet au réseau public.
	Engendre-t-il des effluents ?	☒	☐	Le projet n'engendre pas d'effluents industriels. Il ne modifie pas les effluents sanitaires existants du site Il modifie les effluents pluviaux actuels du site tel qu'indiqué au point précédent. Aucun effet néfaste n'est attendu compte tenu des modalités de gestion retenues (traitement avant rejet des eaux pluviales susceptibles d'être souillées)
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Le projet concerne un site d'activité de gestion des déchets. Aucune nouvelle catégorie de déchets ne sera produite ou gérée sur site dans le cadre du projet. Pour chaque type de déchet, l'exploitant a identifié une filière autorisée de recyclage, de valorisation ou d'élimination. Aucun effet néfaste n'est attendu.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	RAS
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	RAS

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Il n'est pas identifié d'effets négatifs notables du projet sur l'environnement.

Un examen des effets du projet sur les impacts environnementaux actuels du site est présenté au chapitre 5 du document de présentation du projet joint en annexe au présent formulaire.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu :
- du contexte environnemental peu sensible du site (site industriel existant);
- de l'ampleur limitée des modifications induites par le projet sur les activités du site (modifications d'activités classées au titre des ICPE déjà existantes en situation actuelle);
- de l'absence d'effets négatifs notables identifiés pour le projet;
- des effets bénéfiques attendus vis-à-vis de la situation environnementale actuelle de l'établissement;

nous estimons que le projet devrait être dispensé d'évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié** ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories *5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement* un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux *5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :* plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☒

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Est joint au présent formulaire un document intitulé : "Annexe 7 : Note de présentation du projet volontairement transmise à l'appui de la demande et compléments apportés au formulaire Cerfa n°14734*03". Ce document répond à divers éléments prévus aux points 4 et 7 du présent formulaire. Il présente successivement : - la situation administrative actuelle de l'établissement au titre des ICPE; - une description détaillée du projet; - le classement ICPE de l'établissement en situation future - les effets attendus sur les impacts environnementaux actuels du site - les effets attendus sur les dangers actuels du site

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus [X]

Fait à AUDINCOURT le, 25.05.2022
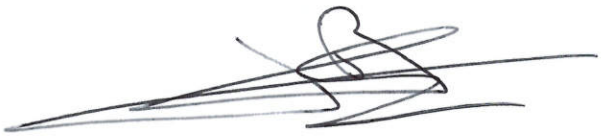
Signature